

# FIABLE et FIERE pour LAURENTIDES-LABELLE



## Budget fédéral 2021

### **La santé et les aînés oubliés, selon la députée de Laurentides-Labelle**

**Laurentides-Labelle, le 20 avril 2021** – Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, et Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle, saluent le choix du gouvernement de miser sur sa capacité d'emprunt pour la relance économique, mais jugent inexplicable, dans un budget de cette ampleur, qu'il n'y ait aucune hausse des transferts en santé et l'abandon des aînés.

« Le gouvernement du Québec avait une demande formelle en vue de ce budget : la hausse durable et sans condition des transferts en santé, en soutien au personnel soignant aux prises avec cette nouvelle vague de COVID-19. Elle est complètement ignorée par le gouvernement Trudeau. Nous déplorons aussi le soutien inadéquat aux aînés, les plus touchés et les moins soutenus durant la pandémie, qui méritent une hausse significative de la pension de vieillesse dès 65 ans. Nous allons agir et proposer un amendement au budget afin de réaliser ces deux mesures incontournables si le Québec veut enfin sortir de cette crise sanitaire, qui après tout, est une crise de santé publique », a annoncé M. Blanchet.

#### **Deux omissions inacceptables**

Malgré un sommet historique de dépenses, le Bloc Québécois reproche au gouvernement fédéral de rester sourd aux deux principales revendications du Québec. Le parti constate que le déficit de 354 milliards \$, pour l'exercice 2020-2021, est inférieur de 28 milliards \$ à ce qui était prévu en novembre dernier, soit exactement la marge de manœuvre nécessaire pour effectuer les transferts en santé exigés à l'unanimité par le Québec et les provinces, faisant de cette omission un choix politique. Le parti dénonce aussi qu'Ottawa limite son soutien aux aînés à un paiement unique de 500 \$ l'été prochain pour les 75 ans et plus seulement, créant ainsi deux classes d'aînés et faisant de toute hausse de la pension de vieillesse pour les années subséquentes un enjeu électoral. Le Bloc s'oppose aussi vigoureusement aux multiples et coûteuses intrusions dans les champs de compétence du Québec, comme les normes pancanadiennes de centres de soins pour les aînés.

#### **Des éléments comparables aux demandes du Bloc**

En revanche, le Bloc Québécois souligne qu'un certain nombre de ses demandes ont été entendues. Le parti accueille favorablement, par exemple, la taxation des géants du Web à 3 % de leurs revenus à condition que davantage de garanties soient offertes à la culture québécoise, mais suggère que la somme soit réservée aux arts et aux médias, le soutien au tourisme et à la culture à hauteur de 1 milliard \$, le prolongement des mesures fédérales de soutien aux personnes et entreprises à travers la pandémie. Sous réserve de là où l'argent sera dépensé, le Bloc Québécois accueille favorablement les sommes allouées aux secteurs importants au Québec de l'aérospatiale, de l'électrification des transports, de la forêt et des pharmaceutiques. Bien que ce soit une avancée, la hausse des prestations de maladie de l'assurance-emploi de 15 semaines à 26 demeure trop peu tant qu'il ne s'agit pas de 50 semaines.

« Nous constatons que notre influence amène Ottawa à faire quelques pas vers l'avant. Nous allons proposer des améliorations à ce budget, qui n'est pas sans intérêt, mais qui souffre de graves lacunes en ce qui a trait aux transferts en santé et au soutien aux aînés. En ce sens, nous allons revenir à la charge en proposant un sous-amendement au budget », a conclu M<sup>me</sup> Gaudreau.

#### **Source :**

Maxime Caouette, adjoint de circonscription et aux communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle

[maxime.caouette.338@parl.gc.ca](mailto:maxime.caouette.338@parl.gc.ca)

819 856-9414